MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

LE 17, APPEL SECOURS

Victime ou témoin d'un événement, de faits immédiats ou graves, le numéro à composer pour contacter la police ou la gendarmerie est le 17. Ce numéro d'urgence permet à la police nationale d'exercer son métier : **#Protéger**

À QUOI SERT LE « 17 » ?

Le 17 est une ligne d'appel enregistrée avec reconnaissance de l'appelant.

Elle est disponible 24 heures sur 24 et 7j/7.

Quand le centre de traitement du 17 « police secours » reçoit votre appel, vous êtes pris en charge par un gendarme ou un policier du département concerné.

PLUSIEURS SOLUTIONS SONT ENVISAGEABLES

- L'envoi d'une ou plusieurs équipes de secours sur place (police, gendarmerie, pompiers, SAMU, ...).
- L'appel peut être renvoyé vers un autre service, si besoin (police municipale, SOS médecins).
- Si l'envoi d'une patrouille n'est pas envisagé, l'opérateur vous indique ce que vous devez faire.

POUR LES SOURDS ET MALENTENDANTS : LE 114

L'accès aux services d'urgence est possible à toute personne dans l'incapacité de téléphoner : soit en envoyant un sms au numéro **114**, soit via l'application smartphone dédiée : Urgence 114 (disponible sur iOS et Android) ainsi qu'un accès depuis un ordinateur : **www.urgence114.fr**

Ce numéro unique, national, gratuit est accessible par visiophonie, tchat, SMS ou fax, **24 heures sur 24 et 7j/7**. Des agents de régulation, spécialement formés, gèrent l'appel et contactent le service d'urgence le plus proche.

DANS QUELS CAS CONTACTER LE 17 ?

Toute situation pouvant mettre en danger la sécurité des personnes et des biens.

En cas d'urgence, vous êtes victime ou témoin

- d'un besoin de secours avéré (par exemple : personne suicidaire).

En cas de faits immédiats (en cours ou qui viennent de se produire) : vous êtes victime ou témoin

- de violences (physiques, conjugales, sexuelles...)

POLICE NATIONALE

Gendarmerie nationale

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

- vol à l'arraché (se faire arracher un objet de valeur tel qu'un sac à main, téléphone portable, bijoux...)
- d'un accident de la circulation avec blessé(s) et risque pour les autres usagers de la route,
- de faux démarcheurs présents ou qui viennent de quitter votre domicile,
- d'échange de drogue en cours,
- de cambriolage ou de vol de véhicule immatriculé, ...

En cas de faits graves

- une alerte à la bombe,
- de troubles à l'ordre public graves (accès communs ou voie publique empêchés)
- de nuisances importantes (par exemple : **le tapage nocturne après échec des démarches amiables** (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31117)

Dans toutes ces situations, il est nécessaire de conserver son calme, et de bien indiquer la localisation des faits, la nature de l'urgence et le nombre de personnes concernées.

À SAVOIR

Dans quels cas, ne pas composer le 17, pour :

- les pharmacies de garde : composer le 32 37,
- les chiens errants : contacter la police municipale ou la mairie,
- dans certains cas de stationnement gênants (plus de sept jours, sur des lieux privés) : contacter la police municipale ou la mairie,
- les dentistes de garde : consulter le site de l'ARS pour l'Île -de-France : **https://www.iledefrance.ars.sante.fr/permanence-des-soins-dentaires)chirurgien**
- a perte de clés : contacter un serrurier,
- a contestation de contraventions (PV) : consulter le site l'Antai **https://www.usagers.antai.gouv.fr/demarches/saisienumero?lang=fr**
- pour connaître les coordonnées ou les horaires d'une unité de gendarmerie ou de police (https://moncommissariat.interieur.gouv.fr/fr/localiser-un-commissariat)
- Bouton bleu – Trouver mon commissariat

LE 112, LE NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN

Le 112 est le numéro de téléphone réservé aux appels d'urgence dans l'ensemble de l'Union européenne. Il peut être composé d'un poste fixe ou d'un portable, gratuitement, avec n'importe quel opérateur européen.

LA SITUATION NE RELÈVE PAS D'UNE URGENCE OU DE FAITS IMMÉDIATS

Vous pouvez vous rendre dans votre commissariat ou brigade de gendarmerie
Bouton bleu – Trouver mon commissariat
ou échanger avec un policier ou un gendarme par tchat
Bouton bleu – Tchat

AVERTISSEMENT

Les appels sont enregistrés et identifiés : le fait de signaler une alerte en sachant qu'elle est fausse constitue un délit, puni d'une peine allant jusqu'à 2 ans de prison et 30 000 euros d'amende..

POLICE NATIONALE

Gendarmerie nationale